



**COLLECTIF de COORDINATION pour la DÉFENSE
de la LIGNE SNCF Agen – Périgueux – Paris**
Place de la Mairie
47500 MONSEMPRON-LIBOS

Mme HÉDON Claire
Défenseur des Droits
3 Place Fontenoy
75007 PARIS

MONSEMPRON-LIBOS, le 26 Septembre 2025

Objet : Évolution du schéma de distribution SNCF TER Nouvelle-Aquitaine

Madame le Défenseur des Droits,

Notre association a été créée en 1993 pour défendre, moderniser et développer la ligne Périgueux – Agen.

Notre ligne est actuellement dotée de guichets dans les gares de Périgueux, Les Eyzies, Le Buisson, Monsempron-Libos, Penne d'Agenais et Agen. Si les espaces de vente présents dans les gares d'extrémités, qui sont deux préfectures, sont plus conséquents, ceux situés dans les gares intermédiaires sont constitués d'un agent de vente unique qui sont parfois la dernière présence humaine en gare. Ces guichets délivrent aujourd'hui toutes les ventes, qu'elles soient régionales (TER), nationales (TGV, INTERCITÉS) et internationales. Certains d'entre eux effectuent également des missions d'aide aux personnes à mobilité réduite.

La Région Nouvelle-Aquitaine, autorité organisatrice en convention avec SNCF Voyageurs pour l'exploitation du TER Nouvelle-Aquitaine a lancé une révision du schéma de distribution de la billetterie, pour le moment gelé partiellement par un moratoire jusqu'à la fin du premier semestre 2026.

Cette évolution va se traduire sur notre territoire par les fermetures des guichets des gares de Penne, Monsempron-Libos, Le Buisson et les Eyzies, soit l'ensemble des gares intermédiaires de notre ligne. Elle aura également des répercussions sur les lignes affluentes, fermeture de Port-Sainte-Marie (ligne Bordeaux – Agen) dès la fin de l'année, fermeture de Villeneuve-sur-Lot (ligne Penne – Villeneuve-sur-Lot), fermeture de Sarlat et réduction de l'amplitude à Bergerac (ligne Bordeaux – Le Buisson - Sarlat) et fermeture de Condat-le-Lardin et Terrasson (ligne Périgueux – Brive).

CODELIAPP Place de la Mairie 47500 MONSEMPRON-LIBOS
Tél 06 31 30 78 44 www.codeliapp.webnode.fr

Ce plan créera une véritable fracture territoriale en instaurant une zone blanche billettique sur 150kms de ligne, entraînant une **atteinte manifeste au droit à la mobilité et constitue une rupture d'égalité d'accès au service public ferroviaire.**

Enfin, pour les guichets restants, la Région Nouvelle-Aquitaine projette d'y installer son propre système de billettique afin de remplacer celui de SNCF Voyageurs. Ce système nommé MODALIS, proposera uniquement à la vente les Cars et TER de Nouvelle-Aquitaine. Il ne sera donc plus possible d'y acheter un billet TER des autres régions mais également des INTERCITÉS et TGV.

Par tous ces arguments, nous sollicitons votre intervention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et de SNCF Voyageurs afin d'exiger le maintien des guichets de vente SNCF dans nos gares rurales, maillons essentiels de l'accès au train et au service public dans nos territoires.

Dans l'attente de votre réponse, notre association reste à votre disposition. Nous vous prions d'accepter, Madame le Défenseur des Droits nos plus sincères salutations.

Les Co-Présidents

ARNAC Sylviane

JOLLY Jean-Pierre